

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190902_12

Séance du 2 septembre 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
23 août 2019

**Date d'affichage
du compte rendu :**
9 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le deux septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absent excusé : Jean-Yves QUETY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Travaux de réfection d'un mur de soutènement
de voirie, rue du Processionnal**

Le mur de soutènement de voirie situé au droit du n°10, rue du Processionnal, est très largement détérioré. Un nouveau devis a été demandé pour réfection la plus simple possible, en enlevant les pièces fragilisées et en coulant du béton. L'entreprise Guillemain propose un devis d'un montant de 2 350 € HT l'évacuation d'un rang de pierre, un coffrage et coulage d'un béton sur 12 m linéaire. Le conseil municipal accepte ce devis à l'unanimité.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE